

# La lettre énergivie

PROGRAMME

L'Alsace dit oui

à l'efficacité énergétique !

## ÉVÉNEMENTS

### 3<sup>èmes</sup> Rencontres énergivie et 1<sup>er</sup> salon du Bâtiment Econome en Energie

Succès de fréquentation et promotion de la «basse énergie»

La 3<sup>ème</sup> édition des Rencontres énergivie et le 1<sup>er</sup> salon du Bâtiment Econome en Energie, organisés par la Région Alsace et l'ADEME, en partenariat avec l'association Effnergie et le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), se sont tenus à Mulhouse du 27 au 30 mars derniers.

Fréquentés par un public composé en majorité de professionnels (architectes, artisans et professionnels du bâtiment, installateurs, techniciens de collectivités, maîtres d'ouvrages, ...), les ateliers et tables-rondes animés par des spécialistes des questions énergétiques ont rassemblé plus de 500 personnes.

La 1<sup>ère</sup> édition du salon du Bâtiment Econome en Energie a, quant à elle, réuni plus de 60 exposants, venus de toute la France, mais également d'Allemagne et de Suisse, représentant les domaines de l'iso-

lation, des fenêtres triple vitrage, de la ventilation double-flux, de l'étanchéité à l'air, de l'architecture et de l'ingénierie, ou encore de l'énergie solaire.

**Deux initiatives collectives: la signature d'une Charte Région Alsace / ADEME / Fédération Française du Bâtiment d'Alsace (FFBA) et la présentation officielle du label Effnergie.**

Ces deux journées de Rencontres ont permis à la Région Alsace et à l'ADEME, représentées par Adrien Zeller, Président du Conseil Régional d'Alsace et Claude Livernaux, Délégué régional de l'ADEME, de signer une Charte avec la Fédération Française du Bâtiment d'Alsace, représentée par son Président, Monsieur Jean-Pierre Tallamona.

Cette Charte a pour objectif de promouvoir l'efficacité énergétique et la basse consommation

dans le bâtiment. Elle prévoit un ensemble de mesures permettant d'organiser la communication et la diffusion d'informations et de former les professionnels de la filière construction.



## RENDEZ-VOUS PROFESSIONNELS :

Conduire une chaufferie biomasse  
**Formation proposée par l'ITEBE destinée au personnel technique des collectivités**  
le 29 mai de 9h à 19h lieu : Alsace  
Contact : 03 84 47 81 00

Formation à l'installation de systèmes solaires photovoltaïques  
**Une session est programmée du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin 2007**  
au Lycée des Métiers du BTP à CERNAY.  
Dominique MAUSS, conseiller en formation continue secteurs BTP et Langues : 03 89 75 77 67

Approvisionnement des chaufferies en plaquettes forestières  
**Secteur de Haguenau et CUS : réunion le 22 mai à 18h au CAIRE à Haguenau. Secteur de Mulhouse le 24 mai à 18h à l'Espace le Trèfle à Ungersheim.**  
Renseignements et inscriptions :  
Sabine Goetz - Région Alsace : 03 88 15 65 16  
ou [sabine.goetz@region-alsace.eu](mailto:sabine.goetz@region-alsace.eu)

Nouvelle formation INSA sur la basse-énergie  
**le 4 mai, le 11 mai, le 16 mai, les 24 et 25 mai à l'INSA de Strasbourg**  
Contact : 03 88 14 47 15 ou  
[jocelyne.bauer@insa-strasbourg.fr](mailto:jocelyne.bauer@insa-strasbourg.fr)

Formation Qualibois «Chaudière automatique»  
**les 24 et 25 mai Coprotec à Colmar**  
Contact : 03 69 28 89 00

Salon Intersolar à Freiburg  
**du 21 au 23 juin 2007**  
Invitations disponibles sur simple demande à  
[bruno.flochon@region-alsace.eu](mailto:bruno.flochon@region-alsace.eu)

## LAURÉATS

### Trophées énergivie 2007

Événement dans l'événement, les Trophées énergivie visent à mettre en valeur chaque année les installations remarquables tant sur le plan technique que sur le plan de la démarche.

#### Palmarès des installations récompensées en 2007

- Installation collective publique solaire: CUS Habitat - STRASBOURG (67)
- Installation collective publique bois énergie: Commune de La Petite Pierre (67)
- Installation collective privée solaire: Jean-Jacques ZIRGEL - MITTELWIHR (68)
- Installation collective privée bois énergie: Roland GESEGNET - RUEDERBACH (68)

Cette année, l'ADEME et la Région Alsace ont décidé également de mettre sous les projecteurs les

installateurs de chaudières bois à alimentation automatique (sélectionnés en fonction du nombre d'installations réalisées en 2006 qui ont bénéficié d'une subvention de la Région Alsace).

#### Palmarès des installateurs récompensés

- 1<sup>er</sup> installateur bois: Société BILGER & Fils - RIESPACH (68)
- 2<sup>e</sup> installateur bois: Société GUTZWILLER - HEGENHEIM (68)
- 3<sup>e</sup> installateur bois: Entreprise Claude JAUTZY - CLEEBOURG (67)



énergivie est un programme d'actions innovatrices initié par la Région Alsace pour développer l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en Alsace, avec l'ADEME et l'Union européenne.

## Les ateliers du Cluster Alsace énergivie, un démarrage dynamique



Le Cluster Alsace énergivie a 6 mois. Cette phase de lancement a prouvé que l'initiative était attendue et l'intérêt suscité de grande ampleur. Aujourd'hui, le Cluster compte 95 membres. Sa vocation est de développer l'offre en matière d'énergies renouvelables et de promouvoir l'efficacité énergétique des bâtiments. Avec la tenue de ces premiers ateliers thématiques, le Cluster Alsace énergivie devient véritablement opérationnel. Entrepreneurs, chercheurs, gestionnaires et acteurs de ce secteur ont débattu de la maison individuelle (20 février), du bâtiment collectif et tertiaire (13 mars) ainsi que de la production d'énergies renouvelables.

Des ateliers qui ont permis d'approfondir le dialogue, de sonder et d'impliquer l'ensemble des partenaires. Plus de 120 propositions ont été initiées. Parmi les chantiers prioritaires évoqués lors de ces rencontres citons le besoin de l'ensemble des acteurs de mieux structurer la demande,

ainsi que la mise en œuvre d'un plan d'actions commerciales auprès des promoteurs, constructeurs et particuliers. L'identification des besoins, le financement des projets, le partage d'expérience, la formation et la recherche, ont été les autres points forts de ces rencontres où l'innovation et la labellisation des entreprises ont également tenu une grande place.

**A l'issue de ces ateliers, les contours du Cluster et de ses missions se sont précisés. L'ensemble des contributions a inspiré un programme en huit points :**

- Réseau de partenaires
- Partage d'expériences
- Géothermie
- Pays/régions avancés
- Etat des avancées technologiques européennes
- Label
- Analyse de la chaîne de valeur
- Financement

Un programme qui inscrit la démarche basse consommation alsacienne dans sa phase opérationnelle et positionne l'Alsace parmi les régions françaises leader en matière d'efficacité énergétique.



## Crédits d'impôts photovoltaïques

Comme l'acquisition des autres équipements favorisant les économies d'énergie, les panneaux photovoltaïques ouvrent droit à un crédit d'impôt de 50% qui peut réduire de manière très significative les coûts pour l'investisseur !

Il s'applique pour les installations effectuées dans l'habitation principale à condition qu'elle soit effectuée et facturée par un professionnel dans la limite d'une puissance totale de 3 kWc. Le crédit d'impôt s'applique sur la part matérielle TTC de la facture, dans la limite d'un plafond pluriannuel de 8 000 € pour une personne seule et de 16 000 € pour un couple, et ceci pour les dépenses payées ou réalisées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et le 31 décembre 2009.

Chiffrage pour une installation de panneaux photovoltaïques intégrés au bâti de 2kWc (soit environ 18m<sup>2</sup>), idéalement orientés, hors pose :

Investissement matériel :	16 920 €
- Crédit d'impôt	8 460 €
<b>= Montant de l'investissement net</b>	<b>8 460 €</b>
Vente de l'énergie photovoltaïque/an :	1 045 €
	(0,55 € le kWh)
<b>Temps de retour sur investissement :</b>	<b>env. 8 ans</b>
<b>Bénéfices escomptés sur 20 ans :</b>	<b>12 440 €</b>

Le guide présentant les critères d'éligibilité des équipements de production d'électricité photovoltaïque pour le bénéfice de la prime d'intégration au bâti (DGEMP) est téléchargeable sur [www.energiev.fr](http://www.energiev.fr).

## Des éoliennes à Dehlingen

Le projet éolien de Dehlingen, en Alsace Bossue, entre dans sa phase opérationnelle. Après une phase d'enquête publique, le permis de construire est aujourd'hui accordé et la construction du parc d'éoliennes va pouvoir démarrer. La mise en route est prévue à l'automne 2008.

Le programme prévoit cinq éoliennes (hauteur 80m, diamètre du rotor 90m). La puissance sera de l'ordre de 24 millions de kiloWatts/an ce qui correspond à la consommation de 6 000



habitants, soit 40% de la population de la communauté de communes. L'investissement total est de 15 € M. Il est envisagé d'ouvrir le capital aux habitants, aux collectivités et aux entreprises de la région.



Image de synthèse

## Effinergie : un label et une ambition



Au cœur des Rencontres Energivie, le label français Effinergie a été officiellement présenté par l'association du même nom. La Région Alsace fait partie des 3 Régions cofondatrices, de même que le CSTB, les industriels et des organisations spécialisées.

Imaginé à partir des modèles allemands et suisses PassivHaus et Minergie, et adapté aux spécificités françaises, le label Effinergie installe de nouvelles normes pour la consommation d'énergie des bâtiments. L'ambition est une consommation inférieure à 50 kWh/m<sup>2</sup> par an pour les constructions neuves et à 80 kWh/m<sup>2</sup> par an pour les rénovations et réhabilitations (actuellement la moyenne de consommation se situant entre 120 et 400 kWh/m<sup>2</sup> par an).

À l'échelle nationale, l'application des prescriptions Effinergie sur le marché de la rénovation et de la réhabilitation permettrait de créer plus de 100.000 nouveaux emplois et d'accroître fortement l'indépendance énergétique du pays.

Plus d'informations sur [www.effinergie.org](http://www.effinergie.org)

## Fiche appel à projets

Afin de doter rapidement l'Alsace de ses premiers bâtiments économes en énergie, l'ADEME et la Région Alsace ont lancé un appel à projets. Il s'adresse aux maîtres d'ouvrage publics et privés en possession d'un terrain.

Fiche téléchargeable sur [www.energiev.fr](http://www.energiev.fr) ou disponible sur demande à [laurent.cervantes@region-alsace.eu](mailto:laurent.cervantes@region-alsace.eu)

